Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 04/12/2024

PAVETI Au Pré ! rappelle La Crème chocolat



- Noms des modèles ou références concernés : **La Crème chocolat 4x100g La Crème chocolat 100g**
- Marque : **Au Pré !**
- **GTIN 3770031286250 Lot 01-313-01 Date limite de consommation 23/12/2024**
- Conditionnements : **Formats possibles : Pack de 4x100g ou unitaire 100g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 09/11/2024 au 27/11/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **Absence**
- Zone géographique de vente : **100kms autour de la ferme**
- Distributeurs : **Artisans des métiers de bouche indépendants, Leclerc (1 point de vente) et Super U (1 point de vente).**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Une remontée d'un collaborateur (interne) sur un défaut organoleptique et un aspect dégradé ne présentant pas de risque sanitaire (analyses conformes), mais détériorant la qualité du produit et donc de la satisfaction du consommateur.**
- Risques encourus par le consommateur : **Modifications organoleptiques**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 23 décembre 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0230083622**
- Informations complémentaires publiques : **Dans cette période de lancement, nous avons pensé qu'il était préférable de retirer ce produit des ventes, plutôt que de décevoir un consommateur et ainsi dégrader notre image de marque. Les analyses microbiologiques menées montrent qu'il n'y a pas de risques liés à sa consommation.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre